

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt cinq le 31 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 18 mars 2025

PRÉSENTS :

D. BARRIERE, JF. BATIER, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE, M. LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

MC. BODEN (procuration à M. LEPETIT), V. BONICHON, C. CHERBEIX, P. DORE (procuration à C. GOUDOUD), D. GABOUTY, L. LAFAYE, JF. MELLIER, C. VANNIER.

OBJET CFU 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du CCAS de Feytiat ;

Vu le CFU 2024 du CCAS de FEYTIAT

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L, 2121-14 du CGCT, le Président du CCAS ne peut pas participer au vote ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit, la Vice Présidente Catherine Goudoud :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale		110 700,00	110 700,00
	Recettes réalisées	0,00	92 485,81	92 485,81
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00	110 700,00	110 700,00
	Dépenses réalisées	0,00	92 485,81	92 485,81
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0,00	0,00	0,00

ADOpte A l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 31 mars 2025

Le Président,



Laurent LAFAYE

Annexe 1 : Présentation CFU 2024

Annexe 2 : Maquette CFU 2024

D2025CCAS06